

SEEPH : une semaine pour changer le regard sur le handicap

Du 18 au 22 novembre 2019 s'est tenue la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH). Au Vinatier, celle-ci s'est conclue autour d'animations ludiques au restaurant du personnel, auxquels environ 330 membres du personnel ont participé.

Pour l'occasion, Le Centre Hospitalier Le Vinatier s'est engagé à travers différentes actions mises en œuvre durant la semaine : messages de sensibilisation sur le handicap au travail par l'envoi de mails quotidiens, campagne d'affichage « Célébrités et handicap » au self et réalisation d'une plaquette sur le handicap au travail et la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) envoyée à tous les agents.

Ainsi le **vendredi 22 novembre** dernier, les personnels étaient invités à **tester différents outils de simulation de handicaps** : handicaps visuels (troubles de vision, cécité), auditifs (acouphènes), moteurs (troubles musculo-squelettiques), ou encore troubles « dys » (dyslexie).

 Ça fait prendre conscience des difficultés que cela engendre

« C'est intéressant de pouvoir se projeter dans le handicap d'une personne. C'est mieux de le vivre. Aujourd'hui j'ai beaucoup moins mangé car je me suis limitée dans le choix des aliments car c'était plus compliqué pour moi, j'ai eu besoin de l'aide des autres personnes autour pour choisir mon repas » témoigne Laetitia qui a accepté de prendre son plateau et choisir son repas avec des lunettes simulant un handicap visuel.

« C'est insupportable, gênant, j'image ça toute la journée... C'est bien ce genre de test car ça fait prendre conscience des difficultés que cela engendre, c'est d'autant plus important pour des handicaps invisibles comme les acouphènes » nous indique Julie qui a expérimenté le casque simulateur d'acouphènes.

Afin de tester les connaissances des membres du personnel sur le handicap, un quizz leur a également été distribué par table, afin d'y participer en groupe. Le collectif a obtenu une note moyenne de 4,9/10, ce qui témoigne malgré tout d'une méconnaissance des handicaps même au sein des personnels encadrants. Entre autres, des questions en apparence simples, souvent trompeuses : savez-vous par exemple depuis quand les employeurs publics ont l'obligation d'employer des travailleurs en situation de handicap ?* Ou bien quel est le pourcentage de handicaps invisibles ?*

Nous remercions le cabinet TH Conseil pour sa présence et pour les conseils et informations délivrés aux agents présents.

Merci à tous les professionnels de l'établissement qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette semaine.

* Réponses aux questions :

(1) depuis 1987. Par contre, c'est seulement à partir de 2007 que les employeurs publics qui ne respectent pas cette obligation doivent verser une contribution au FIPHFP. Avant cette date, ils avaient une obligation mais pas de pénalités financières.

(2) 80%.



VOIR AUSSI

 [A lire dans e-Mag : MOI\(S\) SANS TABAC : fumer moins pour mieux respirer](#)




Le Vinatier

VENDREDI 22 NOVEMBRE
De 11h30 à 14h00
Au restaurant du personnel

SEEPH* :

LE VINATIER S'ENGAGE !

AU PROGRAMME
Un atelier participatif «simulation de handicaps»
Un quizz sur le handicap
Un café offert aux participants



SEEPH* : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX